

FICHE VISA QUALITE 2022

PROGRAMME 2023

Accès formation : Inscription 15 jours avant le début de la formation.

Objectifs

Mettre en pratique toutes les bases techniques et réglementaires indispensables à la bonne réalisation d'une installation intérieure de gaz
Savoir utiliser la Fiche Visa Qualité 2020

Public Visé

Professionnel souhaitant maîtriser les bases techniques et réglementaires afférentes à une installation de gaz.

Durée

7.00 Heures **1** Jour

Pré Requis

Aucun prérequis spécifique.

Parcours pédagogique

- Convention PG Installation.
- Présentation des textes réglementaires : Arrêté du 23 février 2018.
- Les guides techniques du CNPG.
- Référentiel de contrôle PG Installation.
- Fiche Visa Qualité 2020.
- Etude détaillée des points à contrôler sur une installation intérieure domestique gaz :
 - Tuyauteries fixes
 - Essais d'étanchéité
 - Organes de coupure
 - Organes de coupure d'appareil
 - Local
 - Ventilations
 - Conduits de fumée
 - Conduits de raccordement
 - Appareils à circuit étanche
 - Certificats de conformité
- Validation de la bonne utilisation de la Fiche Visa Qualité 2020.
- Bilan et synthèse de la formation.

Objectifs pédagogiques

Mettre en pratique toutes les bases techniques et réglementaires indispensables à la bonne réalisation d'une installation intérieure de gaz.
Découvrir la convention PG Installation. Maîtriser le référentiel de contrôle de QUALIGAZ
Savoir utiliser la Fiche Visa Qualité 2020

Méthodes et moyens pédagogiques

CTFPA - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 73 31 00647 31

Version : FICHEGAZ1J-20230512

Formation présentielle :

Apports théoriques, échanges d'expériences, exercices pratiques et mises en situation

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur expérimenté et qualifié.

Méthodes et modalités d'évaluation

- Fiches d'évaluation.
- Validation du stage par un test.
- Attestation de formation.

Modalités d'Accessibilité

Avant toute entrée en formation, l'entreprise doit informer le CTFPA de la présence d'une personne en situation de handicap, à minima 15 jours avant le début de l'action de formation.

Le cas échéant, le CTFPA aura le délai suffisant pour vérifier sa capacité d'accueil en fonction du type de handicap et pourra orienter l'entreprise vers des organismes spécialisés dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Effectif

De 4 à 12 Personnes